

FERMENTALG

Société anonyme au capital de 483.580,76 euros
Siège social : 4 rue Rivière – 33500 Libourne
509 935 151 RCS Libourne
(la « Société »)

EXPOSE SOMMAIRE PORTANT SUR LES EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017

Les indications utiles sur la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours figurent notamment dans le document de référence 2016 publié sur le site internet de la Société le 29 juin 2017 ainsi que dans son actualisation figurant à la section 11 de la note d'opération publiée sur le site internet de la Société le 27 septembre 2017. En tout état de cause, une synthèse des événements marquants intervenus depuis le 1^{er} janvier 2017 figure ci-après.

Depuis le début de l'exercice, la Société a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de recentrage sur les programmes d'intérêt économique à court et moyen terme suivants, telle qu'initiiée au cours de l'exercice précédent :

- l'industrialisation et la commercialisation de l'huile d'algues oméga-3 DHA350, et de l'huile d'algue oméga-3 concentrée DHA550 ;
- le développement du procédé et de l'industrialisation d'une protéine de phycocyanine alimentaire ;
- la poursuite du partenariat avec le groupe Suez sur le développement d'un « puits de carbone » urbain et industriel destiné à purifier l'atmosphère ambiante ;
- le développement du procédé et de l'industrialisation d'une biomasse protéinique anti-oxydante alimentaire ; et
- à moyen et long terme, le développement de l'industrialisation de l'astaxanthine, pigment antioxydant très actif, utilisé principalement en nutraceutique et sur le marché des compléments alimentaires.

Les principales évolutions sur ces différents projets sont les suivantes :

- la commercialisation de l'huile DHA350 initiée à l'occasion du salon Vitafoods au cours du mois de mai 2017, étant précisé que la Société envisage, d'ici la fin de l'année 2017, de signer des accords de distribution et de réaliser ses premières ventes de DHA350.
- la poursuite des phases de développement et d'industrialisation du DHA550. La Société a pour objectif d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires au plus tôt au cours du premier semestre 2018 afin d'être en mesure de commercialiser la DHA550 en Europe et aux Etats-Unis.
- la conclusion, le 11 septembre 2017, du Partenariat avec DIC Corporation, (tels que ces termes sont définis ci-après), dans le cadre duquel un contrat de co-développement ayant pour objet le

développement des pigments naturels dont une phycocyanine a été conclu et entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2017¹ (le « **Contrat de Co-Développement** »).

- la mise en service d'un site pilote à Paris dans le cadre du partenariat avec Suez.

¹ Se référer au communiqué de presse intitulé « Fermentalg s'allie au japonais DIC pour développer une nouvelle génération de colorants alimentaires naturels » publié sur le site internet de la Société le 11 septembre 2017.